

SAP

Mars
2024

Bulletin mensuel N°03

Mensuel d'Information du Système d'Alerte Précoce au Burkina Faso



SAP

Le bulletin mensuel d'Information
du Système d'Alerte Précoce au Burkina Faso

SOMMAIRE

AGRICULTURE.....P3

MARCHES.....P4

ALIMENTAIRE.....P7

PERSPECTIVES.....P9

Directeur de publication :

Directeur Général des Etudes et
des Statistiques Sectorielles
Anlièbèdon Gustave SOME

Coordonnateur de rédaction:

Directeur des Statistiques Sectorielles
et de l'Evaluation
Fidèle SALOU

Rédacteur en Chef :

SIMPORE B. Aristide

Secrétaires de rédaction :

NADEMBEGA Christian Z.

SANOOGO Kadiatou

Comité de rédaction

SIMPORE B. Aristide
KANZIE Béatrice
SOME B. Frank
SAHO Aboubacar
TONDE Mariam
BAMOGO Issiaka
NATY Vincent
SANOOGO Kadiatou
BATIONO A. Brice
NADEMBEGA Christian Z.
COMPAORE Nadine
YAMEOGO N. N. Alphonse
BASSON Louis
DRABO Malick
ZERBO Djénéba
KABORE Yahaya
DIEME Ismaël
ZOUNGRANA Claude

Maquette et montage

KANZIE Béatrice
DIEME Ismaël

Crédits Photos

KABORE Yahaya
YAMEOGO N. N. Alphonse

Administration et Rédaction

DGESS

(BP 7010 Ouaga 03
www.sisa.bf)

*Publication réalisée
par la Direction Générale
des Etudes et des Statis-
tiques Sectorielles (DGESS)*

Le site web du Système
d'Alerte Précoce au Burkina
Faso en ligne accessible
par le site portail du SISA :
www.sisa.bf/sap



AGRICULTURE

Déroulement de la campagne sèche

Des cultures promues par l'Offensive agropastorale et halieutique

La campagne agricole sèche 2023-2024 tire vers sa fin avec de bonnes perspectives de récolte.

La production agricole sèche s'est déroulée sous la directive de la mise en œuvre de l'Offensive agropastorale et halieutique (OAPH) avec l'accompagnement de l'Etat et de ses partenaires au développement. Ce soutien a concerné les filières promues par l'OAPH que sont le maïs, le riz, le blé et la pomme de terre, en plus des cultures maraîchères (tomate, oignon). Pour l'atteinte des objectifs de productions assignés à la présente campagne sèche, les acteurs ont été mobilisés (agents d'appui conseil, producteurs, ...) avec un grand appui en labours, en intrants et équipements agricoles. Ces appuis ont permis aux producteurs d'emblaver 6 969,375 ha de maïs, 5 590,23 ha de riz, 125,76 ha de blé de consommation, 28,33 ha de semence certifiée de blé, 2,5 ha de semence de base de blé, 1 489,98 ha de pomme de terre de consommation et 4,93 ha de semences de pomme de terre. Pour les cultures maraîchères, les producteurs ont emblavé à ce jour 3 329,19 ha d'oignon et 958,2 ha de tomate. Également, 30 motopompes et 802 tubes PVC ont été mis à la disposition des producteurs pour l'irrigation. La majorité des cultures ont pu boucler leurs cycles de production avec au besoin des traitements phytosanitaires, ce qui présage de bonnes perspectives de récolte.



Parcelle de pomme de terre à Koulogo (Kaya)

MARCHES

Marchés agricoles

Hausse continue des prix des céréales de base par rapport à la normale

Des perturbations dans les flux de céréales sont observées, notamment dans les régions touchées par l'insécurité malgré une demande croissante. Les prix restent stables pour certaines céréales, mais des hausses significatives sont enregistrées par rapport à la moyenne quinquennale.

L'offre céréalière est moyenne mais en deçà des niveaux habituels. Cette diminution est attribuable à une baisse de la production dans certaines localités due à l'insécurité.

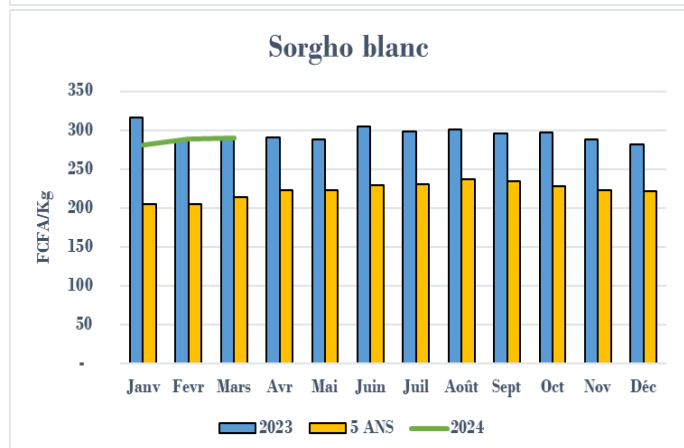
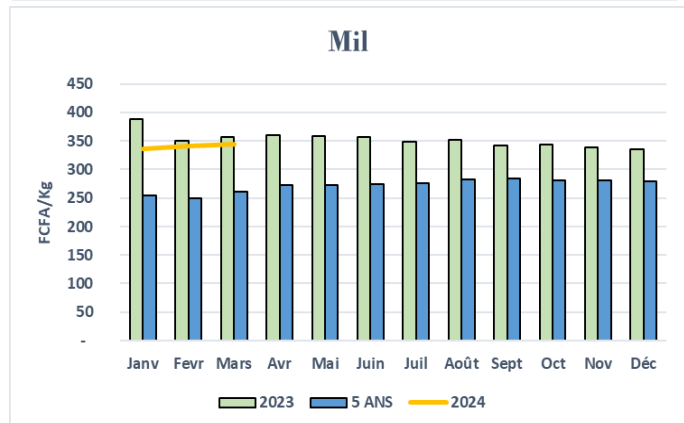
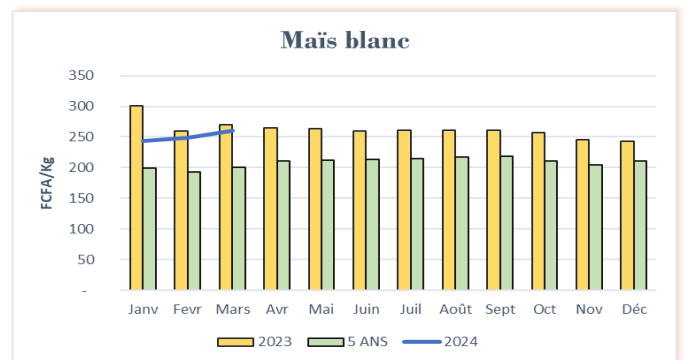
En parallèle, la demande est en augmentation, notamment pour le mil, très prisé pendant le mois de Ramadan. Les flux de céréales se déroulent normalement des zones de production vers les grands centres de consommation. Cependant, des perturbations sont observées dans les régions touchées par l'insécurité.



Céréales sur le marché de Dédougou

En ce qui concerne les prix, à l'exception du maïs blanc qui a augmenté de 5%; ceux du sorgho blanc et du mil sont stables par rapport au mois précédent. Comparativement à l'année dernière, une légère baisse de 3% et 4% respectivement est observée pour le maïs blanc et le mil, tandis que le prix du sorgho blanc est resté

stable. Par rapport à la moyenne quinquennale, des hausses significatives de 30%, 32% et 36% sont constatées respectivement pour le maïs blanc, le mil et le sorgho blanc.



MARCHES

Marchés des Produits Forestiers Non Ligneux

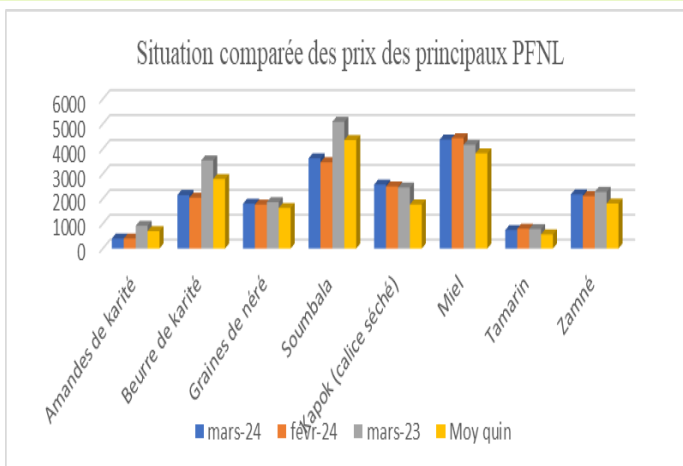
Baisse du prix des amandes de karité de plus de 50%

La situation des PFNL est caractérisée par une hausse de l'offre en comparaison à l'année passée. Cependant, par rapport à la même période de l'année passée, les prix des produits sont en baisse.

Le mois de mars est marqué par le début de la grande miellée (mars à mai), période de la production intensive du miel au Burkina Faso. La mise en marché de la nouvelle gamme de kapok, de tamarin, de Zamné, d'amandes et de feuilles de balanites, de jujube, de pain de singe et de détarium s'est également poursuivie au cours de ce mois. A cela, s'ajoute la présence d'amandes et de beurre de karité, de graines de néré, de soumbala, de feuilles et de poudre de feuilles de baobab.

De façon globale, l'offre des PFNL est en hausse par rapport à celle de l'année passée à la même période. Cette situation serait le résultat de la hausse de la production liée à la récupération de certaines zones de collecte par les forces de défenses et de sécurités. Par contre, la demande est jugée faible comparativement à la même période de l'année précédente.

La situation des prix moyens des principaux PFNL au plat yorouba en mars se présente comme suit : amandes de karité (400 FCFA) ; beurre de karité (2 145 FCFA) ; graines de néré (1 795 FCFA) ; soumbala (3 615 FCFA) ; kapok (2 565 FCFA) ; tamarin (740 FCFA) ; Zamné (2 170 FCFA) ; miel (4 370 FCFA/litre).



Par rapport au mois de février et à la même période de l'année passée les prix sont restés globalement stables à l'exception de ceux des amandes de karité, du beurre de karité et du soumbala qui ont connu une baisse annuelle respectivement de 56%, 39% et de 29%.

La forte baisse du prix des amandes de karité est due d'une part à la forte production de l'espèce pourvoyeuse (*Vitellaria paradoxa*) et d'autre part à la faible présence de commerçants étrangers sur les marchés.

Comparés à la moyenne quinquennale, à l'exception des prix des amandes de karité, du beurre de karité et du soumbala qui sont en baisse respectivement de 42%, 23% et de 17%, les prix des autres produits ont connu une hausse. Il s'agit du kapok (+45%), du tamarin (+31%), du Zamné (+21%) et des graines de néré (+10%).

MARCHES

Situation des produits de grande consommation

Hausse des prix du riz et du sucre

La disponibilité des produits de grande consommation est moyenne. Les prix demeurent en hausse par rapport à l'année passée à la même période et à la moyenne quinquennale à l'exception de celui de l'huile alimentaire qui a reculé.

Le volume des produits de grande consommation enregistré auprès des commerçants et industriels fait observer par rapport au mois précédent une hausse des stocks de riz de 13%, de l'huile alimentaire de 28% et du sucre de 30%. Ces hausses s'expliquent par la forte demande en lien avec les fêtes religieuses (Pâques et Ramadan).

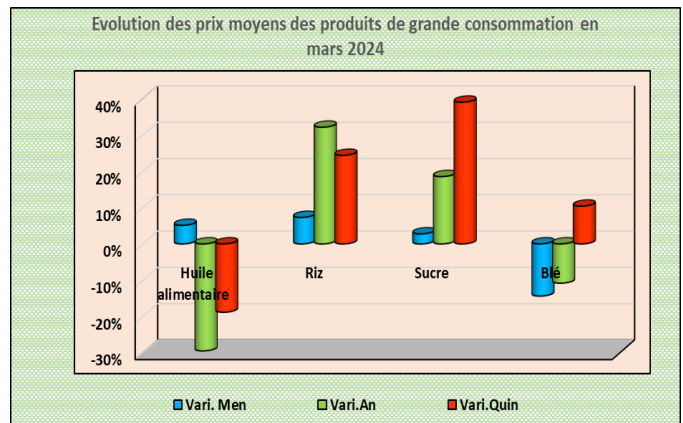
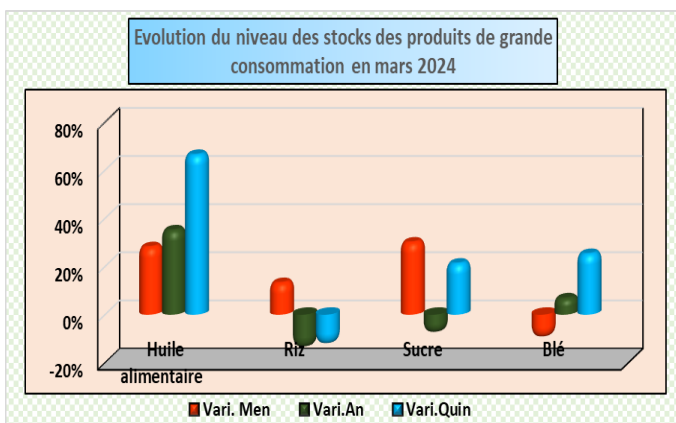
Par contre, le stock du blé enregistre une baisse de 10%. Comparativement à l'année passée à la même période, les stocks de blé et de l'huile sont en hausse respectivement de 7% et 35%, tandis que ceux du sucre et du riz ont baissé respectivement de 8% et 14%.

Par rapport à la moyenne quinquennale, seul le volume de riz a diminué de 12%. Les stocks enregistrés des autres produits de grande consommation sont en hausse s'établissant à 21% pour le sucre, 25% pour le blé, et 66% pour l'huile alimentaire. La forte disponibilité de l'huile alimentaire observée sur le marché est tributaire à la production accrue des pays producteurs au plan mondial. Par contre, la production mondiale du riz a baissé d'où la faible disponibilité sur le marché intérieur.

Les prix des principaux produits de grande consommation ont enregistré de légère hausse de 5% et 7% respectivement pour l'huile alimentaire et le riz comparativement au mois précédent, excepté celui du blé qui a connu une baisse de 14%.

Par rapport à l'année passée à la même période, les prix du blé et de l'huile ont fléchi respectivement de 11% et 29% tandis que ceux du sucre et du riz sont en hausse respectivement de 19% et 32%.

Comparativement à la moyenne quinquennale, seul le prix de l'huile alimentaire a régressé de 19%. Les prix des autres produits ont enregistré des hausses s'établissant à 10% pour le blé, 24% pour le riz et 39% pour le sucre. La hausse des prix des produits de grande consommation pourrait s'expliquer par le ralentissement de l'activité commerciale dans la plupart des principaux pays exportateurs dont les monnaies nationales se sont dépréciées face au dollar, la hausse des cours internationaux des produits et le coût élevé des facteurs de production au plan national.



ALIMENTATION

Bilan alimentaire et céréalier, autonomie céréalière

Plus de la moitié des ménages agricoles sont non autonomes

Les disponibilités céréalières et alimentaires apparentes légèrement en baisse par rapport à l'année passée avec un taux de couverture des besoins céréaliers en équilibre, une disponibilité énergétique apparente journalière au-dessus de la norme de 2100 kcal.

Le bilan céréalier définitif laisse apparaître un excédent net de 553 915 tonnes pour une consommation apparente de 222 kg par habitant, une situation en baisse par rapport à l'année passée. Au niveau national, le taux de couverture des besoins céréaliers est de 97,4% avec 19 provinces excédentaires, 6 provinces en équilibre et 20 provinces déficitaires. Ainsi, les régions de l'Est, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, les Cascades et la Boucle du Mouhoun sont excédentaires tandis que les régions du Centre, du Centre-Nord, du Sahel, du Nord et du Plateau Central sont déficitaires.

Par ailleurs, 55,2% des ménages agricoles n'arriveront pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur seule production. Aussi, cinq (5) régions ont des proportions au-dessus de la moyenne nationale (55,2%) dont les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel qui ont plus de 80 % des ménages non autonomes. En comparaison avec la production en année normale, 42,5% des ménages agricoles risqueraient de tomber dans la précarité céréalière. La région la plus touchée est le Nord (77,6%) et la moins affectée est celle de la Boucle du Mouhoun (21%).

Pour satisfaire les besoins céréaliers des ménages agricoles non autonomes, la demande céréalière est de 958 499 tonnes. Elle est plus importante dans les régions du Nord et du Centre-Nord avec plus de 36% de la demande totale. Celle des ménages ruraux non agricoles et urbains est respectivement de 87 936 tonnes et 1 185 007 tonnes avec les plus fortes demandes dans la région du Centre suivie des Hauts-Bassins avec plus de 64,4%. Au plan national, la demande des ménages Burkinabè en céréales est de 2 231 442 tonnes.

Par contre, l'offre totale nationale en céréales est estimée à 1 626 924 tonnes dont les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins cumulent environ 40%. Le solde offre potentiellement commercialisable et la demande totale donnent une offre réellement commercialisable de 518 236 tonnes de céréales, la Boucle du Mouhoun contribuant à plus de 52%.

En ce qui concerne le bilan alimentaire définitif 2023/2024, il révèle une disponibilité énergétique alimentaire (DEA) par personne et par jour d'environ 2 784,1 Kcal répartis ainsi qu'il suit : 2 467,0 Kcal ppj pour les produits végétaux et 317,1 Kcal ppj pour les produits animaux (dont 13,1 Kcal ppj pour les produits halieutiques, essentiellement le poisson). Cette disponibilité énergétique alimentaire est en baisse par rapport à la dernière année de consommation 2022/2023. Les produits végétaux et animaux contribuent respectivement à hauteur de 88,6% et 11,4% (dont 0,5% pour les produits halieutiques). Les céréales occupent la première place pour la DEA avec 56,7%, viennent ensuite les oléagineux (11,2%) et les légumineuses (9,2%).

ALIMENTATION

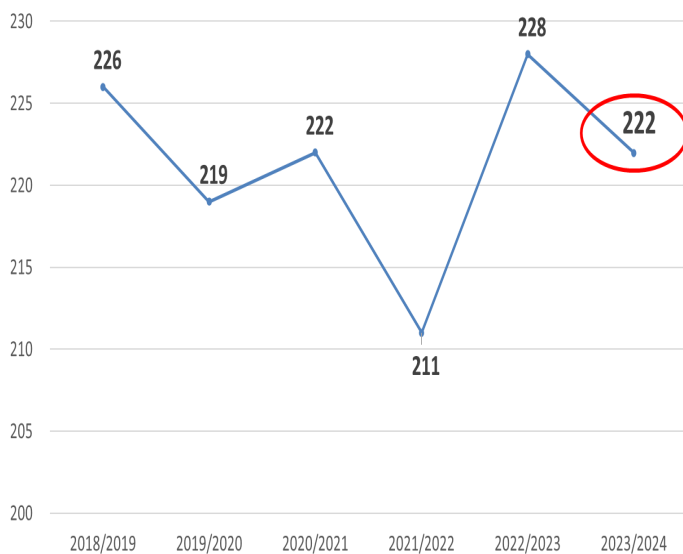
Bilan alimentaire et céréalier, autonomie céréalière

Plus de la moitié des ménages agricoles sont non autonomes

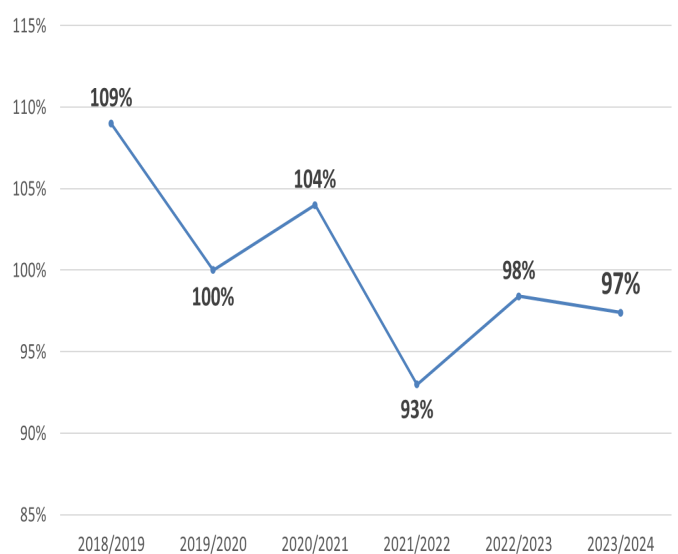
SUITE

Les apports journaliers par personne en protéines, lipides et glucides sont respectivement de 75,2g (13%), 94,4g (16%) et 408,4g (71%). Il en résulte une ration alimentaire moyenne déséquilibrée.

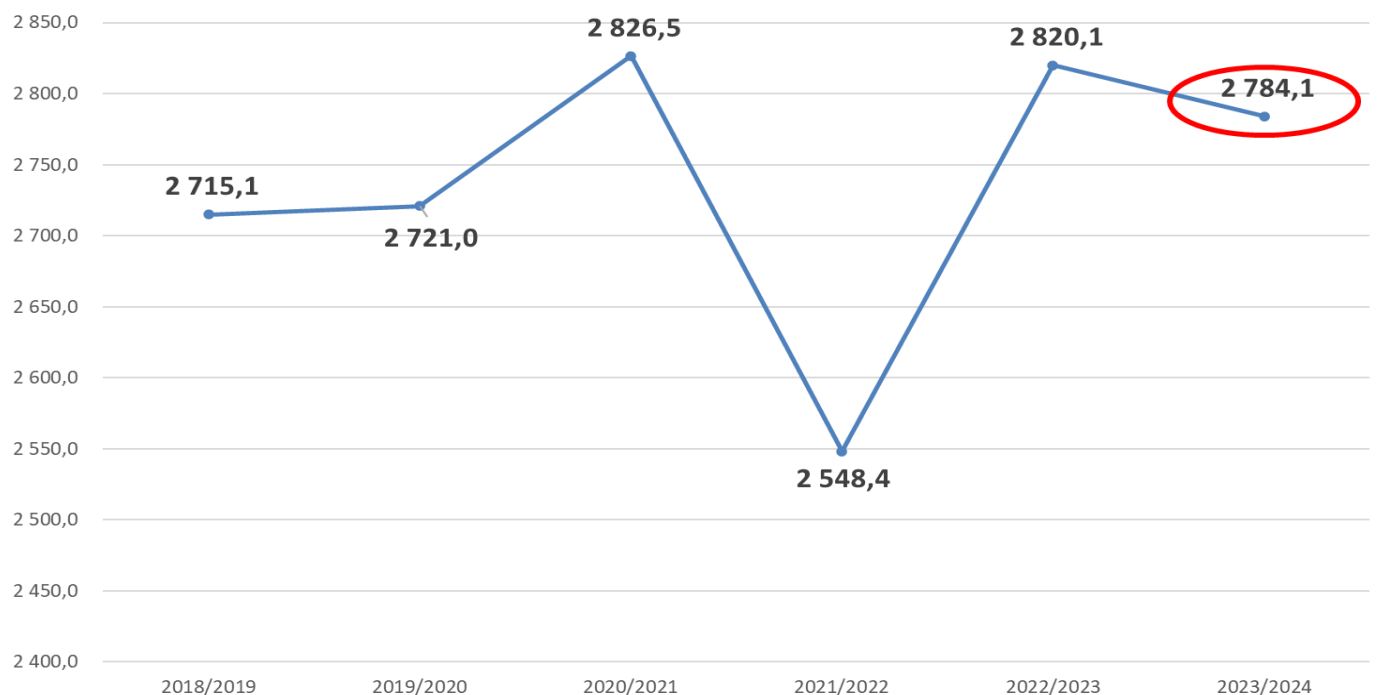
Evolution de la consommation apparente (en kg/pers/an)



Evolution du TCBC national (en %)



Evolution de la disponibilité énergétique alimentaire (Kcal/pers/jr)



Les trois prochains mois se caractériseront par une dégradation de la situation alimentaire de la majorité des ménages surtout vulnérables. Cela au regard de l'amenuisement de leurs stocks, de la baisse de leur pouvoir d'achat et de la hausse saisonnière des prix des céréales. Le soutien de l'Etat et de ses partenaires à travers l'assistance alimentaire et la disponibilité des céréales à prix subventionné de la SONAGESS sera donc un recours pour ces ménages vulnérables et les PDI afin d'atténuer leurs difficultés alimentaires.

La baisse des stocks fourragers et le tarissement des points d'eaux d'abreuvement rendront la situation alimentaire du bétail également difficile. La forte hausse du prix des SPAI contribuerait également à cette dégradation de la situation du bétail.

Néanmoins, l'installation de la campagne agropastorale humide dans les mois à venir permettrait d'améliorer la situation alimentaire du bétail avec le renforcement de la disponibilité des points d'eau d'abreuvement et la régénérescence du pâturage naturelle.